

La conservation dans un contexte urbain

par André Lapointe

Plusieurs municipalités, en périphérie des grands pôles urbains, considèrent que le maintien d'un pourcentage acceptable d'espaces verts n'est réalisable qu'en augmentant la densité des espaces habités. Ainsi, des logements à étages multiples sont privilégiés au détriment des vastes quartiers d'habitations unifamiliales qui empiètent le plus souvent dans les vastes étendues fertiles autrefois réservées au domaine agricole. Or le territoire agricole du Québec demeure le plus densément peuplé puisqu'il est le motif même de notre établissement. Les basses terres du Saint-Laurent demeurant le grenier du Québec, il a été impératif de légiférer pour le protéger.

Ce paysage comprend les provinces naturelles les plus riches en espèces, mais il est gravement morcelé, rendant difficile la création des vastes corridors verts si essentiels pour le maintien de la biodiversité. Le principal défi pour créer des corridors autour des zones urbaines est lié à la tenure privée des terres. Si les coûts d'acquisition paraissent tantôt prohibitifs, il n'y a peut-être pas tant d'intérêt à récupérer les vieilles friches à moins d'être en mesure de les intégrer à un corridor vert. La valeur écologique du corridor est cependant établie en fonction de l'hétérogénéité du milieu, représentée idéalement par un complexe d'écosystèmes terrestres et aquatiques.

Dans les faits, il reste peu d'habitats naturels à préserver dans un contexte urbain. Le bois urbain est une relique d'un plus vaste ensemble. Désormais isolé, il ne conviendra guère à la majorité des animaux soumis au stress du confinement. La végétation fait figure de proue pourvu qu'elle puisse se maintenir grâce à des aménagements appropriés. Des espèces envahissantes tentent souvent de se superposer aux espèces indigènes. Bref, le bois urbain ressemble à un parc urbain abandonné à lui-même.

Est-il utopique de vouloir créer des aires de conservation dans un contexte urbain ? C'est fort probable, à moins que l'on puisse assurer l'intégrité d'une importante trame verte et bleue qui puisse satisfaire non pas à nos propres besoins mais à un vaste plan de conservation d'espaces naturels.

Nos membres d'honneur

Jean-Paul Bernard
Joël Bonin, *directeur de la conservation, Conservation de la Nature Québec*

Luc Brouillet, *botaniste, conservateur, Herbar Marie-Victorin*

Stuart G. Hay, *botaniste*

Jacques Cayouette,
botaniste, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Léopold Gaudreau,
écologiste, sous-ministre à la retraite, MDDELCC

Hélène Gauthier

Gisèle Lamoureux,
botaniste-écologiste, coordonnatrice de Fleurbec

Conseil d'administration

André Lapointe, *président*

Marie-Hélène Fraser,
vice-présidente, webmestre

Martine Lapointe,
secrétaire

Olivier Deshaies, *trésorier*

Richard Pelletier,
registraire

Alexandre Bergeron

Étienne Léveillé-Bourret

Youri Tendland

Adresse

Flora Quebeca
4104, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
H1X 2B2
floraquebeca@hotmail.com

Visite botanique dans le secteur des brisants du Cap Brûlé, été 2014

par Hélène Gilbert

Le secteur des brisants du cap Brûlé est situé dans une portion du fleuve Saint-Laurent plutôt exposée et tumultueuse, d'où le nom donné au cap Tourmente, tout près (Figure 1). Les hauts-fonds qui parsèment ce secteur font en sorte que les embarcations à moteur ou à voile tendent à le contourner plutôt qu'à l'affronter. C'est probablement à cause de ces particularités que ces brisants n'avaient pas encore été visités par des botanistes. Par contre, les chasseurs connaissent bien l'endroit, car la caye de la Prairie (Figure 2) est utilisée en automne pour la chasse à la grande oie des neiges (*Chen caerulescens*). Peu de plantes sont encore identifiables en cette saison, pour ceux d'entre eux qui s'y intéresseraient.

Une autre particularité de ces brisants est qu'ils sont situés à l'extrémité est du secteur des marées d'eau douce du Saint-Laurent, plus précisément dans sa portion située le plus en aval et où les eaux sont encore oligohalines. La figure 3 illustre les subdivisions du secteur oligohalin selon Gauthier (1).

La visite de deux îles parmi les brisants a été effectuée le 20 août 2014 en canot pneumatique, par une belle matinée sans vent, chose exceptionnelle pour ce secteur. Il s'agit d'abord d'une île sans nom, qui sert d'aire d'atterrissage d'hélicoptère, et de la caye de la Prairie (voir Figure 2). Actuellement, ce secteur est identifié sur le portail de la Table de concertation régionale de la zone de Québec (2) comme un habitat faunique, à l'intérieur d'un milieu naturel d'intérêt. Il est donc légalement protégé pour la faune

seulement. Le territoire cadastré (3) prend fin près du littoral, ce qui permettait au départ de déduire que la tenure des terres était publique. Une recherche de tenure (comm. pers., Renée Langevin et Vanessa Dufresne, Environnement Canada), a permis découvert que la base d'hélicoptère est enregistrée comme bien immobilier (82504) appartenant à Pêches et Océans Canada. Le Registre du domaine de l'État (RDE) indique deux petits archipels, soit le banc du cap Brûlé et les brisants du cap Brûlé, qui sont propriétés du ministère québécois des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Les petites îles des brisants du Cap Brûlé que nous avons visitées ne sont pas identifiées spécifiquement dans le RDE.

Le recensement complet de la végétation vasculaire a été réalisé, et les récoltes ont été déposées à l'Herbier Louis-Marie de l'Université Laval. Vingt-cinq espèces ont été recensées sur les deux îles (Tableau 1). La présence de quelques espèces halophiles indique que l'influence de la salinité commence à se faire sentir, tel que prévu selon les isolignes de salinité présentées à la Figure 3 (secteur oligohalin 3).



Figure 1. Localisation des brisants du cap Brûlé. Modifié à partir d'imagerie satellitaire de Google Earth.



Figure 2. Détail des brisants du cap Brûlé. Modifié à partir d’imagerie satellitaire de Google Earth.



Figure 3. Subdivisions du secteur oligohalin du fleuve Saint-Laurent (Gauthier, 2000). Modifié à partir d’imagerie satellitaire de Google Earth.

Tableau 1. Liste des espèces recensées dans deux îles des brisants du cap Brûlé. Les halophytes obligés et facultatifs sont en caractères gras.

<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	<i>Matricaria discoidea</i>
<i>Calystegia sepium</i>	<i>Medicago lupulina</i>
<i>Chenopodium album</i>	<i>Melilotus albus</i>
<i>Eleocharis cf. acicularis</i>	<i>Packera paupercula</i>
<i>Eleocharis parvula</i>	<i>Plantago maritima</i>
<i>Gentianopsis virgata</i> subsp. <i>victorinii</i>	<i>Poa palustris</i>
<i>Halerpestes cymbaria</i>	<i>Potentilla anserina</i>
<i>Juncus balticus</i>	<i>Potentilla norvegica</i>
<i>Juncus gerardii</i>	<i>Solidago sempervirens</i>
<i>Lepidium densiflorum</i>	<i>Sonchus arvensis</i>
<i>Lysimachia maritima</i>	<i>Spartina pectinata</i>
<i>Lythrum salicaria</i>	<i>Triglochin maritima</i>
	<i>Vicia cracca</i>

La gentiane de Victorin (*Gentianopsis virgata* subsp. *victorinii*) n'a été recensée qu'à la caye de la Prairie (Figures 4 et 5). Il s'agit d'une extension de l'aire connue de l'espèce. Comme l'espèce est désignée menacée tant au fédéral qu'au provincial, la population des deux îles a été évaluée. Ainsi, 317 individus de gentiane de Victorin, presque tous fanés à cette date, ont été dénombrés. Ce nombre en fait un des sites les plus peuplés de l'estuaire d'eau douce, bien que l'espèce soit à la limite nord-est de sa répartition. Le site mériterait donc une désignation comme habitat essentiel.

La liste de recommandations suivante a été soumise à l'équipe de rétablissement de la flore menacée et vulnérable de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent :

- établir un habitat essentiel à la caye de la Prairie;
- y retourner périodiquement afin de faire un suivi de la population;
- faire des démarches auprès du MFFP afin que sa propriété soit désignée à titre d'habitat floristique pour la gentiane de Victorin;

- suggérer la prise en charge ou le suivi par un organisme de conservation.

Remerciements

L'auteur tient à remercier chaleureusement Benoît Roberge, d'Environnement Canada, pour avoir mis à sa disposition un canot pneumatique à moteur ainsi que du support logistique de Patrick Labonté (technicien) et Simon Bourbeau (technicien de la Réserve nationale de la faune du Cap-Tourmente). Merci également à Audrey Lachance du Bureau d'écologie appliquée pour ses commentaires sur le texte initial, et à Emmanuelle Fay, Renée Langevin et Vanessa Dufresne, d'Environnement Canada, pour leurs recherches sur la tenure des terres.



Figure 4. Gentiane de Victorin. Photo d'Hélène Gilbert.

Références

(1) **Gauthier, B. 2000.** L'estuaire du Saint-Laurent : synthèse phytogéographique. Ministère de l'Environnement du Québec, Direction du patrimoine écologique et du développement durable, Québec. 33 p. ISBN : 2-550-36402-3.

(2) **Table de concertation régionale de la zone de Québec. 2015.** Portail de la table de concertation régionale de la zone de Québec. (En ligne). http://www.tcrq.cmquebec.qc.ca/GeoSuite/Viewer.html?Viewer=Geofleuve_v1

(3) **Gouvernement du Québec. 2015.** Commission de la protection du territoire agricole du Québec. (En ligne). <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/>



Figure 5. Habitat de la gentiane de Victorin à la caye de la Prairie. Photo d'Hélène Gilbert.

Élaboration d'une technique de protection des semences du ginseng sauvage

par Denis Gref

À titre d'amant de la Nature et de jardinier amateur, je m'intéresse aux plantes depuis ma retraite en 2001. Mon intérêt s'est accentué en 2004 après avoir suivi un cours sur les plantes printanières et médicinales, qui traitait entre autres de l'ail des bois (*Allium tricoccum*), de l'if du Canada (*Taxus canadensis*), de l'asaret du Canada ou « gingembre sauvage » (*Asarum canadense*), de la sanguinaire du Canada (*Sanguinaria canadensis*) et de la matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*).

De plus, une bonne partie de la formation concernait le ginseng à cinq folioles (*Panax quinquefolius*) en culture, un intérêt qui se transforma rapidement en passion. J'appris d'emblée que l'espèce sauvage était fortement menacée dans tout le Québec méridional et, dès 2005, en prenant demeure aux environs du mont Shefford, j'ai acquis un terrain qui abritait quelques beaux sujets adultes de ginseng. J'ai néanmoins constaté leur vulnérabilité face aux prédateurs, une situation que j'ai tenu à étudier.

La situation du ginseng à cinq folioles est assez préoccupante. En effet, depuis sa découverte au Québec en 1716 par le père jésuite Joseph-François Lafitau (1), nos ancêtres l'ont presque fait disparaître du Québec sur une période d'à peine 35 ans. Dès 1718, les jésuites exportèrent vers la Chine les premières racines séchées de ginseng, ce qui devint alors le commerce le plus lucratif de Nouvelle-France après la fourrure. Toutefois, dès 1754, en raison de sa surexploitation, le commerce cessa tant la plante s'était raréfiée.

Sachons d'abord que le ginseng à cinq folioles, à l'état sauvage, pousse dans le sous-bois des érablières matures, peu perturbées et diversifiées. Les individus peuvent vivre de nombreuses années, voire plusieurs dizaines d'années. Pour déterminer l'âge d'un plant, il



Figure 1. Plante de ginseng obtenue à partir d'un semis de 2001. Photo de Denis Gref.

est nécessaire de creuser la terre afin d'examiner le rhizome et de compter le nombre de cicatrices annuelles (2). Cette opération n'est donc pas conseillée. Le pH optimal du sol pour la croissance du ginseng serait un peu supérieur à 5,5 et sa texture est presque toujours constituée par un loam sablonneux avec une forte proportion de matière organique, ce qui lui donne notamment une teinte noirâtre et une texture légère. Le type de sol le plus caractéristique est le brunisol mélanique (2). Comme il s'agit d'une espèce thermophile, elle croît davantage sur le versant sud des collines.

Évidemment, les Montérégiennes sont tout à fait désignées pour abriter de belles populations, mais mon étude se déroule principalement dans le canton de Shefford, où il existe de belles populations dont je ne préciserai pas ici les localités. En somme, j'ai recensé tout près de 1 000 individus, dans trois secteurs distincts. Par contre, afin d'effectuer un suivi plus rigoureux, j'ai limité mon étude à 419 individus. Ils occupent un terrain orienté vers le sud-ouest et sont d'âge variable, soit d'un an à plus d'un demi-siècle. On peut ainsi retrouver des individus avec une seule feuille ainsi que de beaux gros sujets matures plus exceptionnels, avec quatre feuilles de cinq folioles (Figure 1). La hauteur du plus grand sujet recensé était de 65 cm, et son diamètre



Figure 2. Hampe florale du *Panax quinquefolius* avec des fruits tricolores. Photo de Denis Gref.

atteignait plus de 53 cm. Mentionnons aussi que les graines sont le seul moyen de reproduction de l'espèce (Figure 2).

Avec l'aval des autorités environnementales, j'ai procédé au suivi de plusieurs populations depuis 2011. Mon objectif est de comprendre la dynamique de la reproduction de l'espèce et d'identifier les principaux facteurs responsables de son déclin. Selon certaines statistiques obtenues en 2010 auprès de madame Andrée Nault (comm. pers.), experte du ginseng à cinq folioles au Québec, seul un individu sur 200 aurait la chance de se rendre à maturité et de pouvoir se reproduire. Par exemple, dans une population viable de 172 individus, j'ai constaté l'absence complète de jeunes plantules. Ensuite, dans l'espoir de récolter quelques semences à partir des gros sujets reproducteurs préalablement recensés, j'ai été horripilé de constater que près de 98% des fruits avaient été détruits par le cerf de Virginie et d'autres prédateurs. Complètement décontenancé, j'étais résolu non seulement à identifier tous les coupables, mais aussi à trouver des solutions pratiques pour éviter l'anéantissement à plus long terme des populations sauvages de ginseng. Cerf de Virginie, dindon sauvage, tamias rayé, petits rongeurs et limaces figurent parmi les prédateurs qui détruisent tout sur leur passage, et ceci à tous les ans depuis



Figure 3. Baies de ginseng dans une cage ronde en broche. Photo de Denis Gref.

plusieurs années. Un constat me semble évident : les populations de ginseng régressent parce qu'elles sont incapables de se propager efficacement face à ces prédateurs acharnés. Ce constat fait écho à des études démontrant que le cerf de Virginie détruit les graines du ginseng en les ingérant (3), contrairement par exemple aux grives qui agissent comme des vecteurs naturels de la plante (4).

Avec l'autorisation du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), j'expérimente depuis 2012 l'usage de cages de protection. Les premiers prototypes étaient fabriqués en aluminium, en fibre de verre, en fibre de carbone, en moustiquaire de métal et en broche de 0,65 cm de maille (Figure 3). Afin de ne pas entraver la croissance des plantes, ces cages ne sont installées qu'avec grande discrétion, environ 3 semaines avant la maturité des fruits. Bien que le concept puisse paraître efficace, plusieurs modèles de cage ont ensuite été testés en fonction de leur solidité, de leur légèreté, et de leur efficacité à laisser passer le vent, le soleil et la pluie sans que les plantes ni leurs fruits ne soient endommagés. Rappelons encore que les graines sont le seul et unique moyen de reproduction du ginseng. Pour le moment, deux prototypes, ceux fabriqués en broche et en aluminium semblent assurer



Figure 4. Modèle de cage amélioré pour contrer les plus petits prédateurs. Photo de Denis Gref.

une protection adéquate.

En 2013, tout en obtenant l'aval du MDDELCC et en collaboration avec un biologiste de Corridor Appalachien, j'ai poursuivi les expériences afin d'améliorer certains dispositifs de la cage. Par exemple, au cours de juillet, les hampes florales étaient si énormes que toutes les baies encore vertes ne pouvaient entrer dans le modèle de cage prévu. Il a donc fallu augmenter le calibre de la cage pour ne pas endommager les précieux fruits. Grâce à ce nouvel essai, 70 % des fruits furent sauvés. Quelques graines ont aussi été semées près des sujets reproducteurs.

Notons ici que la stratification des semences prend 18 à 20 mois et que les plantules ne sortent de terre qu'au second printemps vers le 15 mai, période à laquelle les limaces s'attaquent aux jeunes plantes fraîchement sorties de leur dormance. Malgré toutes nos précautions, plusieurs graines ont été dévorées par des petits rongeurs qui avaient réussi à s'infiltrer dans certaines cages. Dès lors, en 2014, la cage a été améliorée de façon à complètement restreindre l'accès aux semences (Figure 4). Ce nouvel essai a été concluant car 100 % des fruits furent sauvés, tandis que les plantes non protégées n'ont eu aucune chance de se propager à cause des nombreux prédateurs.

Ce bref témoignage relate tout simplement ma

passion pour une espèce remarquable et ma nouvelle mission. Il semble dorénavant possible d'assurer une meilleure protection pour le ginseng et l'aider à retrouver son titre de noblesse, à condition que des passionnés comme vous et moi soutiennent cette cause. Bien entendu, la recherche en cours se poursuivra en 2015, car l'expérimentation doit se prolonger sur une période de plus de 3 ans. D'autres observations seront consignées.

Denis Gref, écologiste et botaniste amateur,
denis.gref@videotron.ca

Références

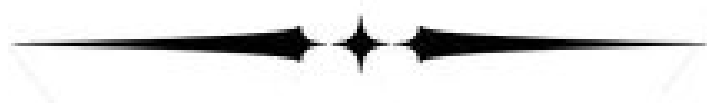
- (1) **Lafitau, J.-F. 1718.** Mémoire présenté à Son Altesse Royale Mgr. le duc d'Orléans, régent de France : concernant la précieuse plante du gin-seng de Tartarie découverte en Amérique. Chez Joseph Monge, Paris. 88 p.
- (2) **Nadeau, I. 2003.** Guide sur la culture du ginseng en milieu forestier. Ginseng Boréal. 97 p.
- (3) **Furedi, M. A. et J. B. McGraw. 2004.** White-tailed deer: dispersers or predators of American ginseng seeds? *The American Midland Naturalist* 152 (2): 268–276.
- (4) **Hruska, A. M., S. Souther et J. B. McGraw. 2014.** Songbird dispersal of American ginseng (*Panax quinquefolius*). *Ecoscience* 21 (1): 46–55.

Pour en savoir plus

- Lamoureux, G. 2002.** Flore printanière. Fleurbec. 576 p.
- Marie-Victorin, Fr. 1997.** Flore laurentienne. Troisième édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. G Hay, I. Goulet, M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Presses de l'Université de Montréal, Montréal. 1112 p.

Nault, A. 2011. Conservation et restauration du ginseng à cinq folioles au Québec. 68 p.

Davis, J. et W. S. Persons. 2005. Growing and marketing ginseng, goldenseal and other woodland medicinals. Bright Mountain. 466 p.



La polémoine de Van Brunt, une belle des Appalaches!

par Audrey Lachance et Andréanne Blais

Dans le cadre du suivi des populations de polémoine de Van Brunt (*Polemonium vanbruntiae*; Figure 1), le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) a entrepris des inventaires exploratoires en 2014 sur les rives de la rivière Nicolet à Ham-Nord et à Saint-Martyrs-Canadiens, dans la région du Centre-du-Québec. L'analyse géomatique de ces deux secteurs a permis de cibler dix sites potentiels, caractérisés les 9 et 10 juillet 2014, durant la période de floraison de l'espèce.

Parmi ces sites, un seul abritait la polémoine de Van Brunt. Cette nouvelle occurrence se situe en aval d'une occurrence déjà connue, située en bordure de la rivière Nicolet. Sur la rive sud de la rivière, 224 individus ont été dénombrés, dont la moitié étaient à l'état végétatif. L'habitat se compose d'une aulnaie et de prairies humides ouvertes par endroits (Figure 2) dominées par la calamagrostide du Canada (*Calamagrostis canadensis*), l'eupatoire maculée (*Eutrochium maculatum*), l'onoclée sensible (*Onoclea sensibilis*) et le carex crépu (*Carex crinita*). Bien que variable, le milieu forestier adjacent à l'habitat de la polémoine de Van Brunt est généralement dominé par les résineux.

Sur la rive nord, l'habitat est moins propice pour



Figure 1. Polémoine de Van Brunt (*Polemonium vanbruntiae*). Photo d'Audrey Lachance.

l'espèce. Il s'agit de milieux forestiers résineux composés surtout de sapinières en pente abrupte. Les quelques petites zones d'habitat potentiel sont de faible superficie et surtout constitués d'aulnaies ou de prairies humides dominées par la calamagrostide du Canada et l'eupatoire maculée. Dix individus de polémoine de Van Brunt seulement y ont été observés.

Dans certains des dix sites ciblés, une autre espèce en situation précaire a été observée. Il s'agit de la platanthère à grandes feuilles (*Platanthera macrophylla*; Figure 3). Cette orchidée est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. À cet endroit, 14 individus ont été trouvés, dont neuf avec tiges fructifères. Cette espèce est reconnue pour former de petites colonies de moins de dix individus. Ainsi, la population s'avère intéressante par son nombre d'individus concentrés dans une faible superficie (10 m²). Comme cette espèce forestière est vulnérable aux perturbations liées aux travaux forestiers, une recommandation visant l'application de mesures d'atténuation sera faite au propriétaire. Le site est dominé par l'érable à sucre (*Acer saccharum*) et l'érable rouge (*Acer rubrum*), accompagné du bouleau jaune (*Betula alleghaniensis*) et du sapin baumier (*Abies balsamea*). La strate arbustive est principalement composée de viorne bois-d'orignal (*Viburnum lantanoides*) tandis que les herbacées dominantes sont l'aralie à tige nue (*Aralia nudicaulis*)



Figure 2. Habitat de la polémoine de Van Brunt : A. Prairie humide à eupatoire maculée (*Eutrochium maculatum*). B. Aulnaie ouverte. Photos d'Audrey Lachance.

et le maïanthème du Canada (*Maianthemum canadense*).

Lors de ces inventaires, plusieurs autres espèces vulnérables à la récolte au Québec ont été observées : lis du Canada (*Lilium canadense*), dentaire à deux feuilles (*Cardamine diphylla*) et matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*).

Audrey Lachance est botaniste au Bureau d'écologie appliquée. Andréanne Blais est chargée de projet au Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.



Figure 3. Platanthère à grandes feuilles (*Platanthera macrophylla*). Photo d'Audrey Lachance.

Lutte au roseau commun pour préserver l'habitat de la gentiane de Victorin

par Audrey Lachance

Par une belle journée ensoleillée et venteuse, trois dames, armées de pelles et de sacs à ordures s'en vont sur le littoral de Lévis en vue d'y réaliser une corvée de lutte au roseau commun (*Phragmites australis* subsp. *australis*). Cette initiative a été décidée à la suite d'une visite du site l'automne dernier dans le cadre d'un projet de détection et de suivi d'espèces exotiques envahissantes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Vu la petite taille de la colonie (2–4 m²) et sa faible densité, il était possible de tenter quelque chose avant que l'envahissement ne devienne incontrôlable. La Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) a donc inclus cette activité dans son projet d'intendance visant la gentiane de Victorin, une espèce menacée au niveau provincial et fédéral, qui est réalisé avec la contribution de bénévoles. Le fait est que cette petite colonie de roseau est située dans l'habitat de la plus grande population de gentiane de Victorin et dans celui d'autres espèces particulières. De plus, la tenue d'activité de ce genre permet de sensibiliser les riverains, qui sont toujours curieux de savoir ce qui se déroule devant chez eux...

Alors, vous direz-vous? Eh bien, les trois dames ont constaté que le roseau commun, bien que peu dense dans ses parties aériennes, est très étendu dans ses parties souterraines! Un effort de lutte a été fait pour limiter sa progression dans une portion de la colonie. Comme le réseau de rhizomes était bien développé, il fut nécessaire de retirer une bonne proportion du sol. Cela impliquant la perturbation du milieu naturel en plus du piétinement répété, nous avons convenu d'attendre de voir l'effet de nos efforts avant de poursuivre davantage dans cette voie. Est-ce que ça vaut le coup? La colonie sera-t-elle stimulée

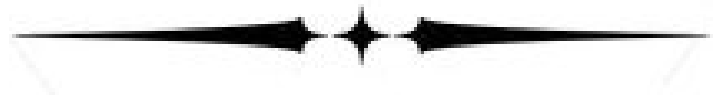
par le bris de ses racines? Sera-t-elle réduite ou stopée dans les secteurs où des travaux d'arrachage ont été faits? Est-ce que les espèces indigènes reprendront leur place dans ce milieu nouvellement ouvert, ou est-ce le roseau qui s'y propagera de nouveau?

Bref, un essai, qui nous l'espérons sera utile... pour nos plantes rares. En août, les tiges fructifères seront fauchées et récoltées et des observations seront faites pour voir l'évolution de la colonie et du site. Le 12 septembre, une seconde corvée d'arrachage sera réalisée, si cela est jugé efficace. Si le défi vous intéresse, joignez-vous à nous, nous avons besoin de bras!

Espèces exotiques envahissantes à surveiller

Le MDDELCC a lancé en 2014 une application web ainsi que pour téléphone intelligent visant à signaler la présence d'espèces exotiques envahissantes : SENTINELLE (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/sentinelle.htm>). Le tout est fort simple et pourra permettre de préciser la répartition de ces envahisseurs au Québec et de savoir ce qui est connu d'un secteur donné. Les signalements sont tous validés avant d'être mis sur l'application. Présentement, 9 espèces fauniques et 31 espèces floristiques y sont décrites. Cependant, le MDDELCC souhaite suivre la présence ou la progression de plus d'espèces. On trouvera à la suite du présent article une liste des espèces à documenter. Bien sûr, vous pourrez mettre en doute le choix de certaines d'entre elles. Sachez cependant que celles-ci ont toutes été choisies après consultation d'experts. Elles ne sont pas toutes à l'origine de problèmes majeurs, comme ceux causés par le roseau commun ou la berce du Caucase, mais elles ont un comportement d'envahisseur devant être confirmé ou infirmé par des observations sur le terrain. Votre contribution est souhaitée pour aider à définir les problématiques et à documenter le comportement des espèces envahissantes qui sont à nos portes.

Le Bureau d'écologie appliquée a élaboré une formation visant l'identification de ces espèces et comment les distinguer des espèces similaires. Deux groupes ont été formés ce printemps. Si cette formation vous intéresse, contactez-nous.



Listes des plantes vasculaires exotiques envahissantes prioritaires

*Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'expertise en biodiversité,
12 janvier 2015*

Note : Ces listes sont partielles et peuvent être modifiées suite à la détection de nouvelles plantes vasculaires exotiques envahissantes.

Si une nouvelle plante exotique envahissante ne faisant pas partie de cette liste est observée lors de la réalisation d'inventaires, elle doit être géolocalisée, et son abondance doit être estimée. Ces informations doivent être transmises à l'attention d'Isabelle Simard, à la Direction du patrimoine écologique et des parcs, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, isabelle.simard@mddep.gouv.qc.ca, 418-521-3907, poste 4417.

Catégorie 1 : espèces exotiques envahissantes préoccupantes

Tableau 1. Espèces exotiques qui sont présentes au Québec et ont des impacts négatifs importants ou risquent d'avoir de tels impacts sur l'environnement, l'économie ou la société.

Nom latin	Nom français	Nom latin	Nom français
<i>Acer negundo</i>	érable à Giguère	<i>Hesperis matronalis</i>	julienne des dames
<i>Acer platanoides</i>	érable de Norvège	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	hydrocharide grenouillette
<i>Aegopodium podagraria</i>	égopode podagraire	<i>Impatiens glandulifera</i>	impatiente glanduleuse
<i>Alliaria petiolata</i>	alliaire officinale	<i>Iris pseudacorus</i>	iris faux-acore
<i>Angelica sylvestris</i>	angélique sauvage	<i>Lysimachia nummularia</i>	lysimaque nummulaire
<i>Anthriscus sylvestris</i>	anthrisque des bois	<i>Lythrum salicaria</i>	salicaire commune
<i>Bromus inermis</i>	brome inerme	<i>Miscanthus sacchariflorus</i>	miscanthus commun
<i>Butomus umbellatus</i>	butome à ombelle	<i>Myosotis scorpioides</i>	myosotis scorpioïde
<i>Cardamine pratensis</i>	cardamine des prés	<i>Myriophyllum spicatum</i>	myriophylle à épi
<i>Celastrus orbiculatus</i>	célastre asiatique	<i>Nasturtium officinale</i>	cresson de fontaine
<i>Cynanchum louiseae</i>	dompte-venin noir	<i>Nymphoides peltata</i>	faux-nymphéa pelté
<i>Cynanchum rossicum</i>	dompte-venin de Russie	<i>Pastinaca sativa</i>	panais sauvage
<i>Eriochloa villosa</i>	ériochloé velue	<i>Petasites japonicus</i>	pétasite du Japon
<i>Euphorbia esula</i>	euphorbe ésule	<i>Phalaris arundinacea</i>	alpiste roseau
<i>Fallopia japonica</i> var. <i>japonica</i>	renouée du Japon	<i>Phragmites australis</i> subsp. <i>australis</i>	roseau commun
<i>Fallopia sachalinensis</i>	renouée de Sakhaline	<i>Potamogeton crispus</i>	potamot crépu
<i>Fallopia ×bohemica</i>	renouée de Bohême	<i>Rhamnus cathartica</i>	nerprun cathartique
<i>Frangula alnus</i>	nerprun bourdaine	<i>Rorippa amphibia</i>	rorippe amphibie
<i>Galium mollugo</i>	gaillet mollugine	<i>Saponaria officinalis</i>	saponaire officinale
<i>Glyceria maxima</i>	glycérie aquatique	<i>Trapa natans</i>	châtaigne d'eau
<i>Helianthus tuberosus</i>	topinambour	<i>Vinca minor</i>	petite pervenche
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	berce du Caucase		

Catégorie 2 : espèces exotiques envahissantes préoccupantes à nos portes

Tableau 2. Espèces qui n'ont pas encore été observées au Québec, mais qui sont présentes dans des États ou provinces limitrophes. Ces espèces ont un fort potentiel d'envahissement et pourraient avoir des impacts négatifs sur l'environnement, l'économie ou la société. Il est important de signaler toute observation de ces espèces.

Nom latin	Nom français	Nom latin	Nom français
<i>Cabomba caroliniana</i>	cabomba de Caroline	<i>Pistia stratiotes</i>	laitue d'eau
<i>Egeria densa</i>	élodée dense	<i>Pueraria montana</i>	kudzu
<i>Eichhornia crassipes</i>	Jacinthe d'eau	<i>Salvinia spp.</i>	
<i>Hydrilla verticillata</i>	hydrille verticillé	<i>Stratiotes aloides</i>	aloès d'eau
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	myriophylle aquatique	<i>Tamarix ramosissima</i>	tamaris
<i>Najas minor</i>	petite naïade		

Sorties du comité Flore québécoise à venir cet été 2015

par Audrey Lachance et David Lemieux-Bibeau

Visite d'une population de polémoine de Van Brunt

Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec, en collaboration avec l'Équipe de rétablissement de la polémoine de Van Brunt, organise la visite d'une population à Ham-Nord. L'objectif de la sortie sera d'évaluer certains éléments de la biologie de l'espèce en vue de démarrer un projet de recherche.

Le rendez-vous sera à 9 h, à Ham-Nord, le vendredi 10 juillet 2015.

Niveau de difficulté : Intermédiaire (marche difficile – aulnaie, prairie humide)

Bottes d'eau requises. Réservation nécessaire.

Organisatrices : Audrey Lachance et Andréanne Blais

Information : audrey.lachance@coop-ecologie.com
ou andreanne.blais@crecq.qc.ca

Visite du Parc écoforestier de Johnville

Le parc écoforestier de Johnville recèle des écosystèmes plutôt rares pour la région : la tourbière et les étangs ombrotrophes. Ces milieux uniques contrastent fortement avec le paysage agro-forestier qui les entoure. Cela fait du parc un îlot où l'on retrouve de nombreuses espèces de plantes et d'animaux qui sont complètement absentes des milieux voisins.

Dans tout le territoire du Parc, on a compté jusqu'à maintenant 34 espèces de mousses et plus de 400 espèces de plantes vasculaires, dont 350 seraient indigènes. Certaines zones ont une valeur floristique et écologique élevée; c'est le cas notamment de la tourbière ouverte.

Pour sa part, la superficie boisée comporte des peuplements variés qui se succèdent au rythme des variations topographiques, une succession de buttes (esker) et de creux. On trouve des pessières à sphaignes typiques des tourbières, des cédrières humides, des prucheraies et des érablières mixtes. Plusieurs plantations de plus de 50 ans sont présentes sur d'anciennes terres agricole. Pour plus d'informations sur le site, visitez http://www.parc-johnville.qc.ca/biodiversite_2.html.

Heure et date : 9 h 30 à 15 h 30 (apportez votre lunch), **le dimanche 19 juillet 2015**

Lieu de rencontre : stationnement du parc écoforestier de Johnville, 3999, Chemin North, Eaton, QC J0B 1M0, Canada

Niveau de difficulté : facile, mais prévoyez une bonne marche.

Organisatrice : Alix Rive

Information : unterpainter@hotmail.com

Réserve de biodiversité Michael-Dunn

La réserve de biodiversité projetée de Michael-Dunn est située sur la rive Est du lac Memphrémagog en Estrie. Elle abrite une belle diversité de peuplements forestiers feuillus, mixtes et résineux typiques du Québec méridional. La visite estivale de la réserve se veut surtout une visite de découverte de la flore forestière et riveraine du Québec méridional. À noter que nous n'emprunterons pas nécessairement de sentiers pédestres bien définis alors il faut prévoir de bons souliers de marche, un pantalon long, du chasse-moustique et de l'eau (notamment). Apportez votre lunch et des vêtements adaptés à la météo locale! À ma connaissance, il n'y a pas d'abri ou cabanon sur les lieux.

Le point de ralliement est indiqué sur le plan de localisation, le long du chemin Arnold, tout juste à l'endroit où ce dernier quitte un paysage agroforestier pour se fondre dans la forêt. Nous pourrions probablement nous stationner directement sur

l'accotement de la route (je vérifierai cela d'ici la sortie!). L'heure de rencontre est 8 h 30. La randonnée de découverte débutera à 9 h 00. Le retour aux véhicules est prévu pour environ 15 h 00.

Il s'agit d'une occasion unique de visiter la future réserve de biodiversité, qui présente plus d'un kilomètre de rive sur le lac Memphrémagog, du côté canadien seulement!

1^{er} août 2015, ouvert à tous, mais réservation souhaitée.

Organisateur : Olivier Deshaies

Information : olivier.deshaies@coop-ecologie.com

Sortie en bordure de la rivière Beaurivage

Excursion d'une demi-journée pour explorer un terrain en bordure de la rivière Beaurivage, à Lévis-secteur Saint-Étienne-de-Lauzon. Les plantes de milieux humides seront à l'honneur. 2 août 2015, à 9 h. Réservation nécessaire.

Organisatrice : Audrey Lachance

Information : audrey.lachance@coop-ecologie.com

Bioblitz de la Ville de Shawinigan

La Ville de Shawinigan sollicite la participation des membres de FloraQuebeca pour le bioblitz 2015, qui aura lieu dans le secteur de la tourbière de Lac-à-la-Tortue, les 8 et 9 août prochain.

Organisatrice : Jessicka Lavergne

Information : JLavergne@shawinigan.ca

Anse au Foulon, littoral du fleuve Saint-Laurent

Marais de l'anse au Foulon (anse Saint-Michel), à Sillery. Initiation aux plantes estuariennes. Secteur convoité pour le réaménagement de la rive.

Marais de l'anse au Foulon - point de rencontre sur le boulevard Champlain, à Québec.

Le rendez-vous est à 13 h.

Niveau de difficulté : facile

Chapeau et bottes d'eau requises. Réservation nécessaire. Si les gens ne sont pas à l'heure, qu'ils viennent nous rejoindre sur la batture.

Organisatrice : Hélène Gilbert

Information : helene.gilbert@coop-ecologie.com

Sortie botanique à l'île d'Orléans

L'Association forestière des deux rives (AF2R) réalise un projet de conservation volontaire de milieux forestiers et de milieux riverains sur l'île d'Orléans. FloraQuebeca a donné son appui à l'organisme en participant à une excursion par année durant la durée du projet (2015-2018).

Dates à déterminer, entre le 25 et le 30 août.

Niveau de difficulté : facile

Organisatrices : Audrey Lachance et Sabrina Doyon

Information : audrey.lachance@coop-ecologie.com ou conservation@af2r.org

Sortie à Bowman

La sortie a lieu dans une forêt dominée par l'érable à sucre et le hêtre. Le couvert forestier est mature et il y a des traces de coupe forestière qui doivent remonter aux années '60. Fait notable, le hêtre représente à lui seul environ 40 % du couvert forestier. La maladie corticale du hêtre cause beaucoup de dégâts actuellement.

Le point de rencontre que je propose serait l'hôtel de ville de Bowman, situé au 214 route 307, Bowman (Québec), J0X 3C0. La date est le 6 septembre (samedi); l'heure du rendez-vous est 9 h 30. S'il y a pluie, la rencontre sera remise au lendemain.

L'excursion est à considérer comme difficile.

J'aimerais que les gens intéressés me confirment leur présence.

Organisateur : Jean-François Larrivée

Information : foret@mrpcapineau.com

Vérification du succès d'une corvée de lutte au roseau commun sur la batture à Lévis

La Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) réalise des inventaires et sensibilise les citoyens du secteur de Lévis, où la plus belle occurrence de gentiane de Victorin est répertoriée. Une petite colonie de roseau commun (quelques mètres carrés, faible densité des tiges) menace l'intégrité de l'habitat de la gentiane. Cette excursion servira à mesurer le succès de la première activité de lutte. Ce sera également l'occasion d'observer les espèces de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du Saint-Laurent.

Le rendez-vous est à 13 h, le 12 septembre 2015, rue des Chalutiers, à Lévis. Apportez gants et pelles de jardin. Le covoiturage est organisé à partir du parc des Chutes de la Chaudière. Contacter la responsable.

Niveau de difficulté : facile

Chapeau et bottes d'eau requises. Réservation nécessaire.

Organisatrice : Audrey Lachance

Information : audrey.lachance@coop-ecologie.com

Corvée de lutte au nerprun bourdaine dans le boisé Marconi

Le boisé Marconi est un parc urbain de 60 hectares au cœur de la ville de Drummondville. Lors d'une visite réalisée en 2014, quelques petits nerpruns bourdaines ont été observés. Cette activité a pour but d'apprendre à identifier la flore à un stade de post-fructification, mais aussi à limiter l'impact qu'une invasion de nerprun bourdaine pourrait avoir sur ce

milieu naturel.

Le rendez-vous est à 10 h, dans le stationnement du boisé Marconi, Boulevard Saint-Joseph, à Drummondville. Apportez gants et pelles de jardin. Le covoiturage est organisé. Contacter les responsables.

Niveau de difficulté : facile. Réservation nécessaire.

Organisatrices : Audrey Lachance et Andréanne Blais

Information : audrey.lachance@coop-ecologie.com
ou andreanne.blais@crecq.qc.ca

COMMUNIQUÉ de FLEURBEC

En promotion: *Flore printanière*

qui passe de 36,95 \$ à 19,95 \$ (depuis
avril 2015)

Cadeau printanier... estival... automnal
et...

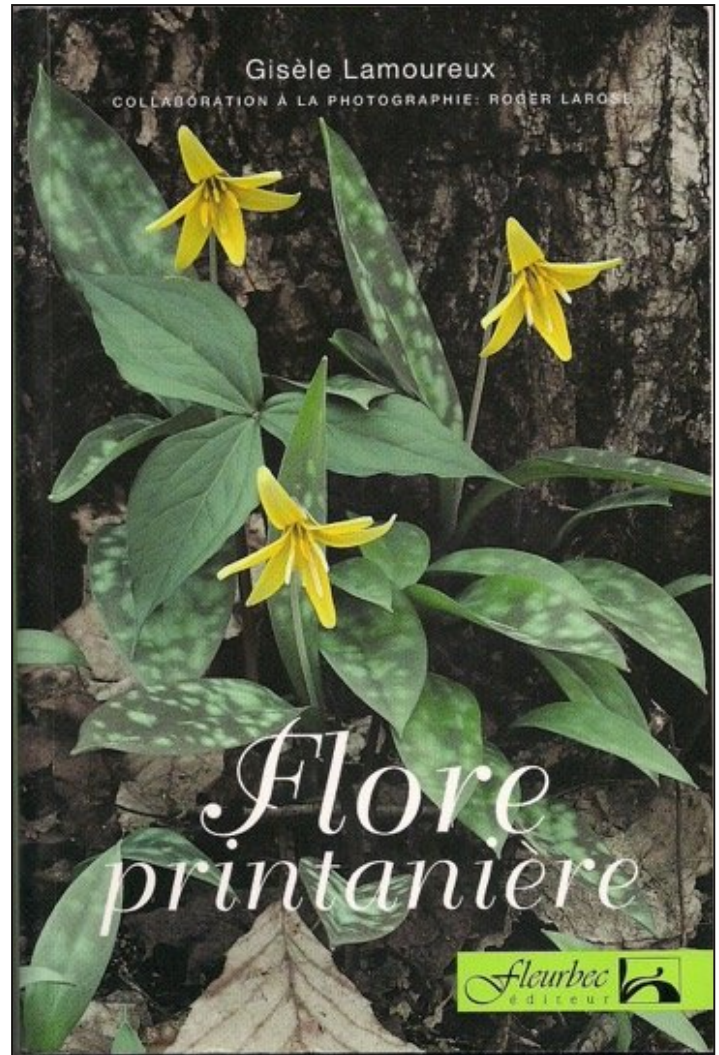
Le Groupe Fleurbec fête les **40 ans** du lancement de son premier livre *Plantes sauvages printanières*. Il vous offre le meilleur... à prix d'autrefois : une réduction de plus de 40 %.

Le successeur de ce premier livre, *Flore printanière*, réunit 123 espèces à floraison «explosant» au printemps. Mais où se trouvent-elles? Dans quels habitats?

Tout au plus une quinzaine de ces plantes, dont le bien connu pissenlit, fréquentent les *lieux ouverts* (champs, villes et autres milieux ensoleillés). Les autres se cachent en milieux ombragés, généralement en forêt, toutes sortes de forêts. C'est dire que dans *Flore printanière*, grosso modo la **flore printanière** c'est aussi la **flore forestière**, et ce volume aurait presque pu s'intituler ***Flore forestière* !**

La plupart des 123 espèces qui peuplent ce livre habitent donc des forêts. Vivaces, pour la grande majorité, elles s'y trouvent à longueur d'année. Cinq d'entre elles, les printanières éphémères, ne se laissent voir au-dessus du sol que pendant quelques semaines, le temps de fleurir. Elles persistent ensuite seulement grâce à leurs parties souterraines, enfouies.

Flore printanière vous guide pour identifier la centaine d'autres plantes forestières, d'avril à novembre. Car après leur floraison, elles restent bien visibles. Et facilement identifiables grâce aux descriptions et aux nombreuses photos de *Flore printanière*. Guide en main, ne manquez rien de leurs transformations à travers les saisons.



Ce guide vous servira même en hiver. Vous aimerez lire au coin du feu ses textes très détaillés sur la vie intime et les propriétés des plantes, leurs usages médicinaux et culinaires, les traditions qui s'y rattachent. Il n'existe pas d'autres guides de terrain aussi complets, aussi élaborés.

La préparation du manuscrit s'échelonna sur quelque 18 années. Elle nous a amenés à consulter 779 références et à observer et photographier ces plantes sur le terrain pendant tout ce temps. Une cinquantaine de personnes et sept institutions vouées à la botanique y contribuèrent... la plupart bénévolement.

Et mon vieux Fleurbec, *Plantes sauvages printanières*, paru en 1975?

C'était sans doute ce qu'il y avait de mieux à l'époque... **il y a 40 ans**. Depuis, Fleurbec a pris de l'expérience, en botanique, en photographie et en rédaction. Et la botanique a évolué. La démographie végétale s'est développée; elle précise l'évolution des populations, les cycles vitaux de chaque espèce, leur longévité (plusieurs vivent pluricentennaires), leurs façons de vivre en clones, de s'entraider, de symbioser... Pas seulement de compétitionner ! *Flore printanière* traite de ces aspects en détail, tout comme de la vulnérabilité des espèces et de la protection environnementale nécessaire pour assurer leur survie.

Paru en 2002, *Flore printanière* compte plus du double de pages de *Plantes sauvages printanières* de 1975 (576 contre 252), une trentaine d'espèces de plus, une centaine de cartes de répartition. Toutes les photographies (290) sont nouvelles, et tous les textes, aussi. C'est donc un livre complètement nouveau.

Fleurbec

La différence entre un guide Fleurbec et les autres?

Fleurbec, c'est plus d'un tiers de million de guides de terrain vendus en 40 ans, totalisant environ 3 000 pages, 520 dossiers de plantes traités en détail, environ 1500 photos publiées et plus de 320 cartes.

Fleurbec, en 2002, lors de la parution de *Flore printanière*, rassemble des équipes qui travaillent de concert depuis 1973, qui ont déjà publié 7 guides de terrain et un guide de cuisine raisonnée mettant en valeur les plantes sauvages.

Fleurbec, ce sont des textes rédigés par des botanistes professionnels triés sur le volet, détenteurs de diplômes universitaires. Nos textes sont révisés par deux conseillers en français, trois conseillers scientifiques (docteurs en botanique) qui vérifient aussi l'identification des photos.

Fleurbec, ce sont des guides conçus pour le Québec, cependant utilisables de l'Atlantique jusqu'au Manitoba et du Nunavik à la Virginie où poussent les mêmes espèces. Plusieurs de nos guides, dont *Flore printanière*, présentent des cartes inédites, à la grandeur de l'Amérique du Nord.

Fleurbec, c'est l'assurance d'une identification des photos au-dessus de tout soupçon. (D'après l'analyse de botanistes professionnels, certains guides compétiteurs comptent jusqu'à 15 % d'erreur dans l'identification des photos ou introduisent des espèces carrément absentes du Québec).

Fleurbec, ce sont des photos impeccables, nettes et précises, mettant en valeur les caractères spécifiques qui permettent une identification sûre.

Fleurbec, c'est une introduction à la *Flore laurentienne* de Marie-Victorin qui elle, fête ses 80 ans.

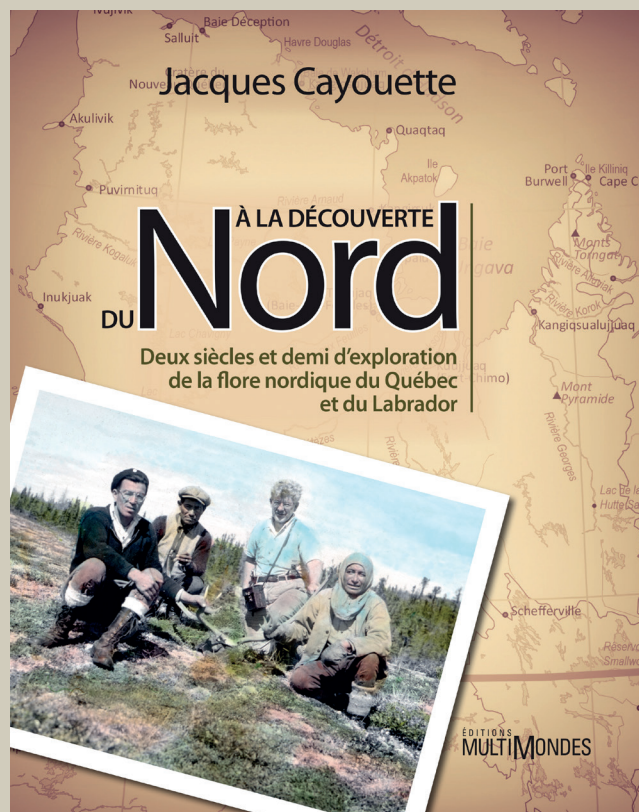
En toute modestie (!)...
D'après plusieurs de nos
lecteurs, conseillers et
amis botanistes
professionnels,
nos guides «seraient les
meilleurs, les plus
intéressants, les plus
complets... ».

À noter. Tous les livres distribués par Dimédia, dont ceux de Fleurbec, sont absents de la trentaine de librairies Renaud-Bray, en conflit avec Dimédia.

Commandes en ligne, à frais postaux réduits:
www.fleurbec.com

Information : Gisèle Lamoureux, auteur et éditeur,
melilot@videotron.ca

LA GRANDE AVENTURE DE L'EXPLORATION DE LA FLORE NORDIQUE DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



À LA DÉCOUVERTE DU NORD

Deux siècles et demi d'exploration de la flore nordique
du Québec et du Labrador

JACQUES CAYOUE

Éditions MultiMondes, 2014, 20 × 25,5 cm,
378 pages en quadrichromie, reliure rigide, **49,95 \$**

ISBN :

Imprimé : 978-2-89544-471-8 (49,95 \$)

PDF : 978-2-89544-521-0 (36,99 \$)

EPUB : 978-2-89544-702-3 (36,99 \$)

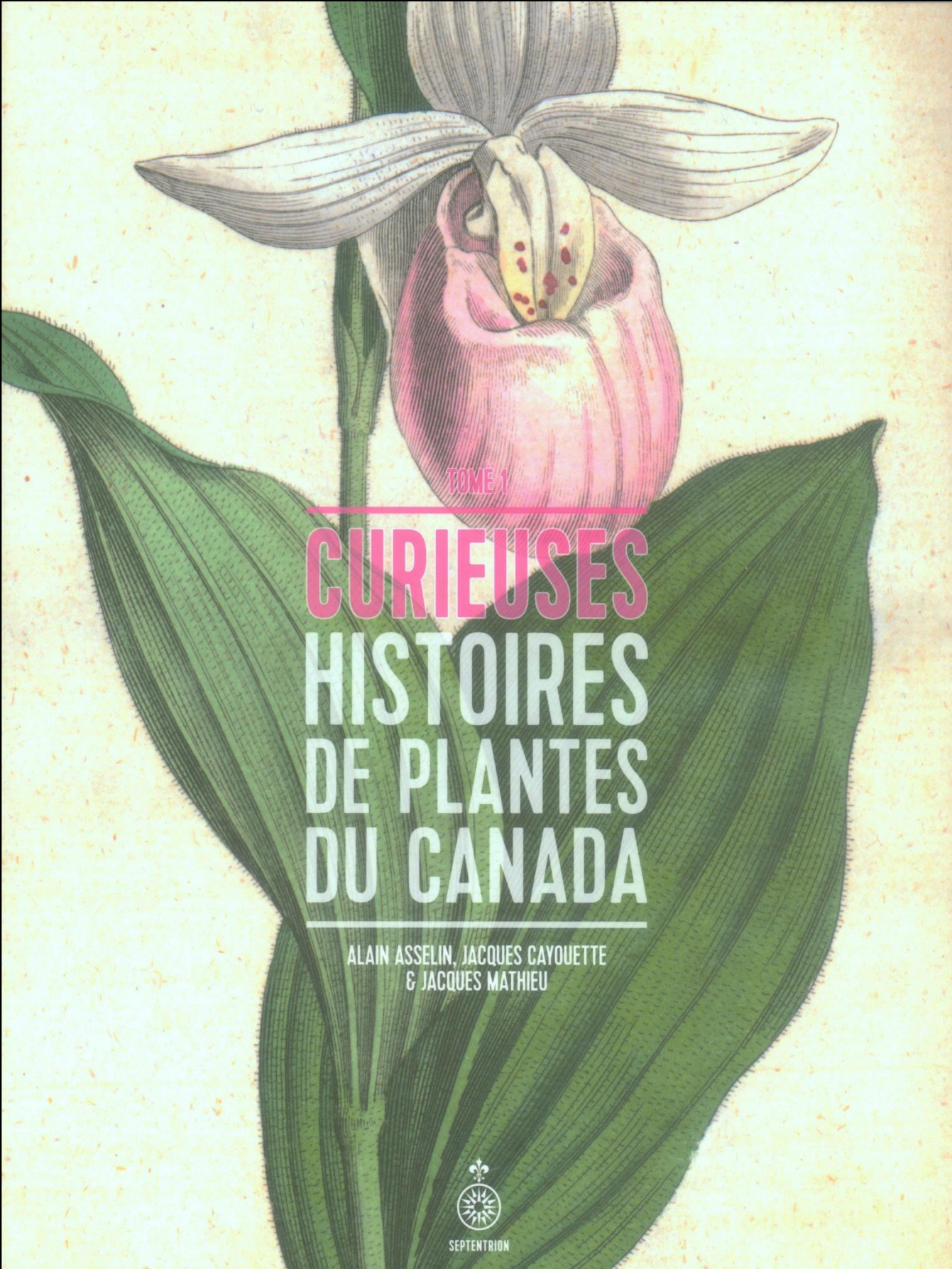


JACQUES CAYOUE est botaniste chercheur et conservateur adjoint (Herbier DAO) au ministère Agriculture et agroalimentaire Canada. Détenteur d'un doctorat en biologie végétale, il est spécialiste de la taxonomie des plantes vasculaires du nord-est de l'Amérique du Nord et expert en floristique des milieux boréal et arctique

L'histoire de l'exploration botanique de la péninsule du Québec-Labrador nordique fait partie du patrimoine canadien et il y a un besoin urgent de la faire découvrir et de la documenter. Ce territoire, délimité par la baie James, la baie d'Hudson, le détroit d'Hudson et la mer du Labrador, représente à peu près la moitié du territoire du Québec. Il s'étend sur des milliers de kilomètres carrés de terres, de mers, de lacs et de rivières. Alors que l'exploration des îles de l'Arctique canadien est assez bien connue, celle du Québec nordique et du Labrador l'est beaucoup moins. Pourtant, les ressources naturelles et la flore y sont très diversifiées. Depuis plus de deux siècles et demi, des dizaines de milliers de plantes furent récoltées sous ces latitudes boréales et arctiques. On cherchera en vain un travail bien documenté sur ces explorations botaniques courageuses.

Dans *À la découverte du Nord. Deux siècles et demi d'exploration de la flore nordique du Québec et du Labrador*, le botaniste chercheur chevronné, Jacques Cayouette, en brosse le portrait d'ensemble d'une main de maître. Ce livre inédit aidera grandement à compléter nos connaissances sur la flore, à retracer nos richesses naturelles et à déterminer quelles régions et quels sites méritent d'être protégés. En 27 chapitres bien étoffés, l'auteur nous présente plus de 420 explorateurs ou autres, près de 400 illustrations et environ un millier de références. Le chapitre 1 fait un bref rappel de la situation de la cueillette des spécimens à la baie d'Hudson à partir du XVII^e siècle. C'est en 1765 que débutent les premières récoltes (chapitres 2 à 8) au Labrador. Celles au Québec nordique (chapitre 9) ne commenceront qu'un siècle plus tard, soit en 1870 environ. La suite de l'histoire se déroule de manière chronologique, en alternance entre le Labrador et le Québec nordique. Les limites du territoire traité correspondent à celles utilisées dans la *Flore nordique du Québec et du Labrador*, soit le nord du 54^e parallèle.

Les personnages sont regroupés par périodes, thèmes, régions géographiques ou suivant des institutions. Malgré les inévitables chevauchements, cette approche facilite l'analyse, permet de mesurer l'importance des contributions et de dégager des points communs ou de comparaison. Ce travail couvre également la période actuelle, en fait jusqu'à l'été 2013, si bien que l'histoire continue toujours de s'écrire. Pour chaque exploration et personnage impliqué, les raisons de ces voyages éloignés et les circonstances ayant mené à la cueillette de spécimens sont relatées. Suivent une brève présentation de la région explorée et des sites de cueillettes, l'importance des récoltes en nombre et en découvertes, les publications qui en ont résulté, les livres, les rapports, les notes, les lots de spécimens, leurs citations, leur aboutissement et leur dispersion dans des herbiers privés ou publics. Pour la période des XVIII^e, XIX^e et début du XX^e siècle, le plus de récolteurs possibles ont été retracés.



TOME 1

CURIEUSES
HISTOIRES
DE PLANTES
DU CANADA

ALAIN ASSELIN, JACQUES CAYOUILLE
& JACQUES MATHIEU



SEPTENTRION

PLANTES DU CANADA ET LEURS USAGES: UNE INVESTIGATION HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

L'évolution des connaissances historiques sur les plantes du Canada et leurs usages fait partie du patrimoine culturel et scientifique nord-américain. Dans le premier tome de *Curieuses histoires de plantes du Canada*, vingt et une histoires de découvertes et d'usages de plantes d'Amérique du Nord sont présentées de façon chronologique, documentée et vulgarisée. Ces histoires, illustrées et accompagnées fréquemment d'encadrés pour mieux cerner le contexte de l'époque, débutent avec l'exploration des Vikings à Terre-Neuve vers l'an mille et se terminent durant la décennie 1670 en Nouvelle-France. En introduction, des chapitres abordent l'histoire de la botanique avant et durant la période de découvertes d'espèces canadiennes par les Européens surtout francophones. Un chapitre souligne la contribution historique, souvent mésestimée, des savoirs amérindiens relatifs aux végétaux. Au long des histoires, des explorateurs, des marchands, des botanistes, des médecins, des apothicaires, des jardiniers du roi de France et des missionnaires jésuites et récollets décrivent une diversité d'usages, souvent surprenants et oubliés, d'espèces alimentaires, médicinales, tinctoriales, ornementales, symboliques et même rituelles. Dans le tome 2, à paraître en 2015, près d'une trentaine d'histoires couvrent la période entre la décennie 1670 en Nouvelle-France et la fin du Régime français en 1760. Le livre est destiné au grand public et aux experts intéressés par les sciences naturelles, la botanique, la médecine, la pharmacie et l'histoire canadienne et nord-américaine.

Les auteurs de *Curieuses histoires de plantes du Canada*

Alain Asselin est professeur à la retraite du département de Phytologie de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec, Canada). Il est l'auteur d'une centaine de publications scientifiques dans divers domaines de la biologie et de la biochimie végétales.

Jacques Cayouette est botaniste et chercheur à Agriculture et Agroalimentaire Canada à Ottawa (Ontario) depuis 1984. Il a participé à l'élaboration de diverses flores et, en 2014, il est l'auteur du livre *À la découverte du Nord* décrivant l'exploration de la flore nordique du Québec et du Labrador.

Jacques Mathieu, historien et professeur émérite de l'Université Laval, a publié une vingtaine de livres principalement sur l'histoire de la Nouvelle-France. En 2014, il est le récipiendaire du Prix du Québec Gérard-Morisset pour sa contribution à la promotion du patrimoine québécois.

Autres informations sur le livre *Curieuses histoires de plantes du Canada* par Alain Asselin, Jacques Cayouette et Jacques Mathieu. 2014, 286 pages, Français.

Les éditions du Septentrion, Québec, Canada.

ISBN papier : 978-2-89448-797-6 44,95\$

ISBN PDF : 978-2-89664-894-8 33,99\$

Les éditions du Septentrion : www.septentrion.qc.ca

Courriel : sept@septentrion.qc.ca

Télécopieur (Septentrion): 418-527-4978